

Direction de la Gestion d'actifs

Dossier suivi par : Didier Deleage
Tél. : +33-1 53 45 60 64
d.deleage@amf-france.org

Mme Laure Delahousse
AFG
41, Rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Paris, le 2 août 2021

Objet : Liste grise du GAFI

Madame,

Nous souhaitons par la présente attirer votre attention et celle de vos membres sur le récent placement en Juin 2021 par le GAFI de la République de Malte sur la liste des juridictions présentant des déficiences stratégiques en matière de LCB-FT et faisant l'objet d'une surveillance renforcée, et ce en dépit de son appartenance à l'Union Européenne.

Sans commenter la décision du GAFI, nous vous saurons gré dans ce cadre, d'attirer en retour l'attention de vos membres sur cet évènement afin que ceux d'entre eux ayant des relations d'affaires avec des entités basées à Malte en tirent les conséquences appropriées dans leurs propres politiques, cartographies et diligences LCB-FT.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Didier Deleage
Directeur Adjoint